

CENTRE DE CONTACT

Contact.CenterFR@sfpd.fgov.be

Attestation "garantie de revenus aux personnes âgées" valable pour 2023

Numéro national:

La soussignée confirme que la personne précitée perçoit une garantie de revenus aux personnes âgées au 1^{er} janvier 2023.

Cette attestation est valable pour l'année 2023 afin d'obtenir une dispense de paiement ou des tarifs réduits.



Sarah Scaillet
Administratrice générale

Bruxelles, le 02.02.2023

